

2017/2018

Rentrée 2017



LIVRET PÉDAGOGIQUE

Master MEEF
2nd degré

► Sciences Économiques et Sociales

www.espe.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

espe

École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Nantes



MASTER MEEF SECOND DEGRÉ parcours "Sciences économiques et sociales"

Structure de la formation

Le master MEEF parcours SES est construit pour former les étudiants au métier d'enseignant du secondaire. Il se décline en plusieurs axes complémentaires, afin de garantir les compétences indispensables à un futur enseignant de sciences économiques et sociales. Il doit préparer les étudiants au concours externe du CAPES ou du CAFEP et permettre une prise de fonction réussie dans le système éducatif français en cas de recrutement par ce concours, mais il se donne l'objectif plus large de former des enseignants à même de s'adapter à la diversité des publics et des systèmes éducatifs, s'inscrivant dans une dynamique d'évolution de leurs pratiques professionnelles tout au long de leur carrière. Il vise la formation de professionnels autonomes et organisés, capables d'initiative, de prises de décision, et sachant travailler en équipe. De manière transversale aux UE d'enseignement, les formes et les objets de travail viseront donc à développer ces compétences fondamentales. Le master est construit autour de plusieurs stages permettant de découvrir le milieu professionnel et d'acquérir progressivement la professionnalisation attendue.

Les stages

Ils font partie intégrante de la formation des étudiants de M1, mais aussi de M2, qu'ils soient fonctionnaires stagiaires ou étudiants se destinant à l'enseignement des S.E.S dans le 2nd degré. Ils assurent aux étudiants une entrée progressive dans le métier. Ils en constituent un bloc à part entière, articulé de manière étroite avec les autres blocs de formation : disciplinaire, didactique, contexte d'exercice et recherche.

Master 1 : 5 semaines de stages dans un lycée : stage de découverte du milieu professionnel, d'observation puis deux stages de pratique accompagnée de deux semaines consécutives.

Master 2 : Pour les M2 non lauréats du concours, les étudiants sont une journée par semaine le vendredi en stage de pratique accompagnée dans un lycée et 15 jours consécutifs. Les étudiant(e)s qui ont une activité professionnelle d'enseignant(e) ou de formateur (ice) peuvent demander une dispense de stage (les travaux liés aux stages restant à valider, sur la base de l'activité professionnelle).

Pour les M2 lauréats du concours : le stage repose sur un mi-temps en responsabilité dans un lycée et 2 jours de formation à l'ESPE (lundi-mardi). Cette année se déroule en alternance, elle est donc à ce titre rémunérée sur la base d'un temps plein.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Selon le statut de l'étudiant (en régime d'assiduité ou en dispense d'assiduité), l'évaluation se fait en contrôle continu ou par un examen final. Pour les UE de M1 et de M2, une deuxième session est prévue, sous forme d'un examen écrit ou oral. Toutefois, cette règle ne vaut pas pour les mémoires de master de M2 qui sont soutenus une seule fois lors de la session 1 ou lors de la session 2. Pour valider son année, la moyenne générale doit être supérieure ou égale à 10 et le ou les EC ou UE non compensable(s) acquis(es). De fait, ne sont pas compensables, pour chaque EC relatif à l'UE « Mise en situation professionnelle et recherche », les notes obtenues en-dessous de 8 au second semestre du M1 et au premier du M2, et en-dessous de 10 au second semestre du M2. Par ailleurs, les stages en milieu professionnel étant obligatoires, les UE relatives à la mise en situation professionnelle ne pourront être validées sans une attestation de présence.

L'accès au M2 est de droit pour tout étudiant ayant acquis les deux semestres du M1. Le diplôme de maîtrise peut être délivré si les semestres 1 et 2 sont validés. La mention (AB, B, TB) de la maîtrise est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M1. Le diplôme de master est délivré aux étudiants de M2 ayant validé les semestres 3 et 4 (dont UE non compensables). La mention (AB, B, TB) est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M2. Si un étudiant estime avoir déjà bénéficié dans son cursus antérieur du programme d'une UE, il peut adresser au responsable de parcours une demande motivée de capitalisation d'une UE acquise avant l'année de MEEF. Dans ce cas, le responsable du parcours fait une proposition d'équivalence argumentée au responsable de la mention MEEF qui prend la décision. La mention « validée par équivalence » sera alors portée dans le relevé de notes.

La formation de M2 est une formation intégrée en alternance qui s'appuie sur les expériences menées en stage. En conséquence, les régimes de dispenses d'assiduité ne sont pas possibles pour les étudiants de M2. Des aménagements de scolarité peuvent toutefois être envisagés avec les responsables de mention.

Le redoublement de M1 est soumis à la décision de la commission pédagogique traitant des admissions en M1.

Le redoublement de M2 ne constitue pas un droit : il est subordonné à la décision du jury académique.

Les lieux de formation

La formation est dispensée au sein de l'ESPE (École supérieure du professorat et de l'éducation) sur le site d'Angers, école académique et interne à l'Université de Nantes et réalisée en partenariat avec l'UFR de Droit d'Économie et de Gestion d'Angers.

Organisation hebdomadaire

Master 1 : cours répartis sur tous les jours de la semaine et stage massé d'observation et de pratique accompagnée sur 5 semaines fractionnées dans l'année universitaire.

Dates des stages :
du 16 au 20 octobre 2017
du 27 novembre au 8 décembre 2017
du 9 au 20 avril 2018

Master 2 : Les journées de formation sont les lundis et mardis (à l'ESPE ou à l'UFR Saint Serge selon les UE)

• **Étudiants (non fonctionnaires stagiaires) :**

- cours communs du master 2 tous les lundis et mardis
- stage de pratique accompagnée le lundi, sous réserve des décisions du rectorat, du 2 octobre au 6 avril et stage massé du 9 au 20 avril 2018.
- possibilité d'assister en auditeur libre à certains cours de M1 selon la compatibilité des EDT respectifs.

• **Étudiants professeurs stagiaires titulaires d'un master MEEF :**

- cours les lundis et mardis avec un parcours éventuellement aménagé (selon décision rectorale).
- stage en responsabilité les mercredis, jeudis, vendredis.

• **Étudiants professeurs stagiaires titulaires d'un master autre que MEEF :**

- cours les lundis et mardis
- stage en responsabilité les mercredis, jeudis, vendredis

Date des examens et des vacances

Examens 1^{er} semestre : du 9 au 12 janvier 2018

Examens 2^e semestre : du 9 au 14 mai 2018

Examens 2^e session : du 11 au 20 juin 2018

Interruption des cours : du 28 octobre au 5 novembre 2017 ; du 23 décembre 2017 au 7 janvier 2018 ; du 3 au 11 mars 2018 ; du 21 au 29 avril 2018

Concours CAPES (écrits) : 26 et 27 mars 2018

Les concours

Les programmes et la définition des épreuves sont à retrouver sur le site web du ministère de l'Éducation nationale :

<http://www.education.gouv.fr/cid58356/programmes-concours-2016.html>

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid111527/sujets-rapports-des-jurys-capes-2017.html>

Responsables du parcours

Pour l'ESPE :

Marielle Motais : marielle.motais@univ-nantes.fr

Pour la composante universitaire Faculté de Droit Économie Gestion de l'Université d'Angers :

Gildas Appere : gildas.appere@univ-angers.fr

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M1) *PARCOURS SES*

Semestre 1 «parcours Sciences Économiques et Sociales»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 11 Savoirs disciplinaires	163	15
EC1 : Sciences économiques Ecrits CAPES	85	
EC2 : Sociologie et science politique Ecrits CAPES	78	
UE 12 Didactique - Savoirs pour l'enseignement	45	9
EC1 : Didactique en SES (Ecrits CAPES)	33	
EC2 : Techniques quantitatives	12	
UE 13 Contexte d'exercice	25	3
UE 14 Langue vivante*	20	2
UE 15 Mise en situation professionnelle et recherche	44	3
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève	20	
EC2 : Recherche	24	
Total Semestre 1	297	32

(*) UE non compensable

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M1) *PARCOURS SES*

Semestre 2 «parcours Sciences Économiques et Sociales»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 21 Savoirs disciplinaires	110	15
EC1 : Economie écrit + oral CAPES	69	
EC2 : Sociologie et science politique écrit +oral CAPES	40	
EC3 : Savoirs disciplinaires - simulation oraux concours	1	
UE 22 Didactique - Savoirs pour l'enseignement	61	6
EC1 : Didactique SES Ecrits + oral CAPES	30	
EC2 : Savoirs mathématiques	30	
EC3 : Didactique - simulation oraux concours	1	
UE 23 Contexte d'exercice	25	3
UE 24 Langue vivante*	0	/
UE 25 Mise en situation professionnelle et recherche*	44	4
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève**	20	
EC2 : Recherche**	24	
Total Semestre 2	240	28

(*) UE non compensable

(**) EC non compensable en dessous de 8

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M2) *PARCOURS SES*

Semestre 3 «parcours Sciences Économiques et Sociales»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 31 Savoirs disciplinaires et didactiques	60	6
EC1 : Enseignement des SES EC2 : Approfondissement disciplinaire en lien avec les programmes	40 20	
UE 32 Contexte d'exercice	25	6
UE 33 Langue vivante*	15	2
UE 34 Mise en situation professionnelle et recherche*	41	12
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève** EC2 : Recherche** EC3 : Suivi activité professionnelle EC4 : Suivi recherche	20 18 2 1	
Total Semestre 3	141	26

(*) UE non compensable

(**) EC non compensable en dessous de 8

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M2) *PARCOURS SES*

Semestre 4 «parcours Sciences Économiques et Sociales»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 41 Savoirs disciplinaires et didactiques	60	6
EC1 : Enseignement des SES EC2 : Approfondissement disciplinaire en lien avec les programmes	40 20	
UE 42 Contexte d'exercice	25	6
UE 43 Langue vivante*	0	/
UE 44 Mise en situation professionnelle et recherche*	24	22
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève** EC2 : Suivi activité professionnelle EC3 : Mémoire Master**	20 2 2	
Total Semestre 4	109	34

(*) UE non compensable

(**) EC non compensable en dessous de 10

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRE 1)

UE 11
EC1

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales			
Master 1 Semestre 1	Savoirs disciplinaires		15 crédits ECTS
EC1 : Sciences économiques Ecrits CAPES	85 heures	Code : FK11D1	Format : CM - TD Économie (61h), Épistémologie en économie (24h)
Noms et courriels des enseignants : philippe.legall@univ-angers.fr, philippe.grange@ac-nantes.fr, mathieu-charles.de-graevae@ac-nantes.fr			

OBJECTIFS

- Acquérir les concepts, les théories économiques et les savoir-faire au programme du Capes en sciences économiques et sociales
- Acquérir la méthode de la dissertation intégrée aux épreuves du concours.

CONTENUS

- Épistémologie et histoire de la pensée économique
- Croissance, développement durable et politiques économiques
- Mondialisation et institutions marchandes
- Techniques quantitatives.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité	X	

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES, BIBLIOGRAPHIE

- Montoussé M., Théories économiques, 3e ed., Bréal.
- Boncoeur J., Thouément H., Histoire des idées économiques, Armand Colin.
- Daniel J.M., Histoire vivante de la pensée économique, Des crises et des hommes, Pearson.
- Montoussé M, Waquetz I., 100 fiches de microéconomie et de macroéconomie, 3e ed, Bréal.
- Buisson-Fenet E., Navarro M., La microéconomie en pratique, Armand Colin 2015.
- Galbraith J.K., La crise économique de 1929, Petite bibliothèque Payot.
- Akerlof G., Schiller R., Les esprits animaux, champs Flammarion.
- Beitone A. Dictionnaire de sciences économiques, Armand Colin
- Gentil Christian, Economie approfondie, Ellipses, 2015
- Chalmers Alan, Qu'est-ce que la science ?, le livre de Poche, 1990.
- Mouchot Claude, Méthodologie économique, Le seuil collection Points économie, 2003.

**UE 11
EC2**

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales

Master 1 Semestre 1	Savoirs disciplinaires		15 crédits ECTS
EC2 : Sociologie et science politique Ecrits CAPES	78 heures	Code : FK11D2	Format : CM - TD Sociologie et de science politique (60h), Épistémologie en sociologie (18h)
Noms et courriels des enseignants : marie.david@univ-nantes.fr, frederic.gautier@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances disciplinaires (sociologie et science politique) nécessaires à l'exercice du métier.
- Acquérir les savoir-faire liés à la méthodologie des épreuves du concours.

CONTENUS

- Préparation de l'épreuve écrite de composition du Capes
- Histoire et épistémologie de la sociologie
- Sociologie du lien social et de l'intégration
- Sociologie des conflits et des mouvements sociaux
- Sociologie des processus de socialisation et de la déviance...

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité	X	

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES, BIBLIOGRAPHIE

- Patrick Champagne, La sociologie, Paris, Ed. Milan, Coll. Les essentiels, 1998* (un ouvrage très court, très accessible mais très orienté, réalisé par un sociologue proche de Pierre Bourdieu, qui peut constituer une « mise en jambe » pertinente).
- Peter Berger, Invitation à la sociologie, La Découverte, 2006* (un ouvrage accessible d'un grand sociologue américain, qui propose une réflexion stimulante sur la sociologie).
- François de Singly, Christophe Giraud, Olivier Martin (dir.), Apprendre la sociologie par l'exemple, Armand Colin, 2016** (un ouvrage utile y compris pour les plus aguerris, qui, à partir de travaux récents, donne à voir des manières de faire de la sociologie aujourd'hui).
- Muriel Darmon, La socialisation, Armand Colin, 2016 (2010)** (une synthèse très claire sur la notion de socialisation, très bien problématisée et qui mobilise « classiques » et travaux contemporains).
- Howard Becker, Outsiders, Sociologie de la déviance, Métailié, 1985** (un « classique » incontournable de la sociologie, relativement accessible).
- Serge Paugam, Le lien social, Que sais-je ?, PUF, 2009** (une synthèse claire sur une notion importante, d'un auteur incontournable sur le thème).
- Nicolas Jounin, Voyage de classes, La Découverte, 2014* (une lecture utile pour s'initier, à partir d'un exemple, à l'enquête sociologique).
- Serge Paugam (dir.), L'enquête sociologique, Paris, PUF, 2010** (pour se familiariser aux enjeux de l'enquête sociologique).
- Muriel Darmon, Classes préparatoires : la fabrique d'une jeunesse dominante, La Découverte, 2013*** (ainsi que de nombreux articles de Muriel Darmon sur le même objet, accessibles via Cairn) (pour se confronter à une véritable enquête sociologique).
- Manuel Schotté, La construction du «talent» : sociologie de la domination des coureurs marocains, Raison d'agir, 2012** (pour se confronter à une véritable enquête sociologique).

* idéal pour s'initier ou se remettre à la sociologie, ** utile pour tous,

*** pour les plus aguerris ou après lecture des ouvrages

UE 12
EC1

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales			
Master 1 Semestre 1	Didactique- Savoirs pour l'enseignement		9 crédits ECTS
EC1 : Didactique en SES (Ecrits CAPES)	33 heures	Code : FK12D1	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : marielle.motais@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

Transmettre aux étudiants de sciences économiques, de sociologie ou d'autres titulaires de licence les connaissances et la méthodologie nécessaires pour se préparer aux épreuves du CAPES de Sciences économiques et sociales tout en se formant au métier d'enseignant de SES en lycée.

- Acquérir des connaissances didactiques et professionnelles relatives à l'enseignement des sciences économiques et sociales.
- Maîtriser les programmes scolaires de sciences économiques et sociales.
- Acquérir les connaissances nécessaires à la réussite des épreuves professionnelles écrites du CAPES de SES.

CONTENUS

- Histoire d'une discipline et de sa place dans le nouveau lycée
- Découverte et appropriation du programme de 2nde et de 1^{er}e
- Savoirs fondamentaux didactiques
- Conception d'extraits et de séquences intégrales en seconde et en première et mise en œuvre de celles-ci (au sein de l'ESPE et en stage de pratique accompagnée)
- Les différentes formes d'évaluation et la question de l'évaluation en EDE
- Production d'écrits type épreuve professionnelle du CAPES

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité	X	

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES, BIBLIOGRAPHIE

- Site eduscol : Lycée ressources d'accompagnement en SES <http://eduscol.education.fr/pid25511/sciences-economiques-sociales.html>
- Site ressources des ENS <http://ses.ens-lyon.fr/>
- idées économiques et sociales : Revue trimestrielle à l'usage des enseignants de SES <https://www.reseau-canope.fr/notice/idees.html>
- Marjorie Galy, Erwan Le Nader, Pascal Combenale, Les sciences économiques et sociales : histoire, enseignement, concours, La Découverte, 2015
- Alain Beitone, Les sciences économiques et sociales Enseignement et apprentissage, De Boeck Supérieur, 2013.

UE 12
EC2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales			
Master 1 Semestre 1	Didactique- Savoirs pour l'enseignement		9 crédits ECTS
EC2 : Techniques quantitatives	12 heures	Code : FK12D2	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : gildas.appere@univ-angers.fr			

DESCRIPTIF

L'objet du cours est d'étudier les principales méthodes quantitatives et outils de formalisation utilisés en sciences économiques et sociales et devant être maîtrisés par les candidats au CAPES de SES. Il s'agit d'en comprendre leurs apports, leur fonctionnement, leur mise en œuvre, ainsi que de savoir lire et discuter leurs résultats et leurs limites.

UE 13

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales			
Master 1 Semestre 1	Contexte d'exercice		3 crédits ECTS
UE13	25 heures	Code : FK13D1	Format : CM - TD
Noms et courriels des enseignants : nicole.bertrand@univ-nantes.fr, olivier.blond@univ-nantes.fr, olivier.girault@univ-nantes.fr			

DESCRIPTIF

Ces U.E explorent la connaissance du système éducatif, des EPLE (établissement public local d'enseignement) et de ses acteurs.

CONTENUS

Il s'agit d'approfondir différentes questions professionnelles : évaluation, orientation, psychologie de l'adolescent, diversité du public scolaire... Ces UE préparent à la question d'« ouverture professionnelle » de l'entretien lors de l'épreuve « Analyse de situation professionnelle », de l'oral du Capes. Certaines séances peuvent donner lieu à des regroupements interdisciplinaires (tronc commun) et/ou inter-degrés (étudiants pour le primaire et le secondaire).

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité	X	

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES, BIBLIOGRAPHIE

- Auduc, J. L. (2013). Le système éducatif français aujourd'hui. Un état des lieux. Paris : PUF.
- Prairat, E. (2009). De la déontologie enseignante. Paris : PUF.
- PERRENOUD Philippe, Métier d'élève et sens du travail scolaire, Paris, ESF, 2004.

UE 14

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales			
Master 1 Semestre 1	Langue vivante		2 crédits ECTS
UE 14	20 heures	Code : FK14D1	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : mary.minggle@univ-nantes.fr			

DESCRIPTIF

Cette UE vise l'acquisition des compétences nécessaires à la maîtrise d'une langue étrangère, requise au niveau master en vue d'une titularisation en cas de succès au concours

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité	X	

**UE 15
EC1**

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales			
Master 1 Semestre 1	Mise en situation professionnelle et recherche		3 crédits ECTS
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et des élèves	20 heures	Code : FK15D1	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : marielle.motais@univ-nantes.fr			

DESCRIPTIF

Le but est d'aider à construire l'identité professionnelle et donc de mettre en place les compétences pédagogiques, didactiques et relationnelles du métier.

Le rôle de cette EC est de donner un sens aux situations de classe et de montrer les différents éléments en jeu.

L'objectif est d'apprendre aux stagiaires à analyser leur action ou d'analyser l'action de professeurs qu'ils vont observer.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	et/ou X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité	X	

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES, BIBLIOGRAPHIE

- Jérôme Deauvieu, Enseigner dans le secondaire, Les nouveaux professeurs face aux difficultés du métier, La Dispute, 2009** (une enquête très intéressante sur les pratiques enseignantes, à partir d'une enquête par observation de jeunes professeurs de SES).

**UE 15
EC2**

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales			
Master 1 Semestre 1	Mise en situation professionnelle et recherche		3 crédits ECTS
EC2 : Recherche	24 heures	Code : FK15D1-2	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : frederic.gautier@univ-nantes.fr, marie.david@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

- S'initier à la méthodologie de la recherche en lien avec l'exercice du métier
- Acquérir les connaissances disciplinaires (sociologie et sciences de l'éducation) nécessaires à l'élaboration d'un projet de recherche
- S'inscrire dans l'élaboration d'un projet de recherche.

CONTENUS

- Familiarisation aux enjeux et à la méthode de la recherche
- Initiation à la conduite d'un projet de recherche
- Initiation aux travaux de recherche menés en sciences de l'éducation.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité	X	

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRE 2)

UE 21
EC1

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales			
Master 1 Semestre 2	Savoirs disciplinaires		15 crédits ECTS
EC1 : Economie écrit + oral CAPES	69 heures 1h/étudiant admissible entraînement oral ou 1h UE21 EC2	Code : FK21D1	Format : Format : CM - TD Économie écrit et oral (63h) Épistémologie en économie (6h)
Noms et courriels des enseignants : philippe.legall@univ-angers.fr, philippe.grange@ac-nantes.fr, mathieu-charles.de-graevé@ac-nantes.fr, gildas.appere@univ-angers.fr			

OBJECTIFS

- Acquérir les concepts, les théories économiques et les savoir-faire au programme du Capes en sciences économiques et sociales
- Acquérir la méthode de la dissertation intégrée aux épreuves du concours
- S'entraîner à l'épreuve professionnelle (orale) du concours.

CONTENUS

- EC cours disciplinaires écrits CAPES en sciences économiques :
- Épistémologie et histoire de la pensée économique
 - Croissance, développement durable et politiques économiques
 - Mondialisation et institutions marchandes.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité		X

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES, BIBLIOGRAPHIE

Identique S1.

UE 21
EC2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales			
Master 1 Semestre 2	Savoirs disciplinaires		15 crédits ECTS
EC2 : Sociologie et science politique écrit +oral CAPES	40 heures 1h/étudiant admissible simulation oraux concours ou 1h UE21 EC1	Code : FK21D2	Format : CM - TD, Épistémologie en sociologie (6h) Écrit et oral en sociologie et science politique (34h)
Noms et courriels des enseignants : frederic.gautier@univ-nantes.fr, marie.david@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances disciplinaires (sociologie et science politique) nécessaires à l'exercice du métier.
- Acquérir les savoir-faire liés à la méthodologie des épreuves du concours.

CONTENUS

- Préparation de l'épreuve écrite de composition et de l'épreuve orale de mise en situation professionnelle du Capes
- Histoire et épistémologie de la sociologie
- Sociologie du lien social et de l'intégration
- Sociologie des conflits et des mouvements sociaux
- Sociologie des processus de socialisation et de la déviance...

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité		X



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales			
Master 1 Semestre 2	Didactique- Savoirs pour l'enseignement		6 crédits ECTS
EC1 : Didactique SES Ecrits + oral CAPES	30 heures +1h/étudiant admissible simulation oraux concours	Code : FK22D1	Format : CM - TD
Noms et courriels des enseignants : marielle.motais@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances nécessaires à la réussite des épreuves professionnelles écrites et orales du CAPES de SES.

CONTENUS

- Appropriation du programme de Terminale (enseignement spécifique et de spécialité)
- Production d'écrits type épreuve professionnelle du CAPES et entraînement à l'oral

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	et/ou X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité	X	



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales			
Master 1 Semestre 2	Didactique- Savoirs pour l'enseignement		6 crédits ECTS
EC2 : Savoirs mathématiques	30 heures	Code : FK22D2	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : boris.gourlay@univ-angers.fr, sylvie.legallais@univ-angers.fr			

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la réussite de l'exercice de mathématiques à l'épreuve orale du CAPES de SES.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	et/ou X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité	X	

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Cécile Hardouin, Les maths au CAPES de Sciences économiques et sociales, coll Je prépare Dunod ,2015

UE 23

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales			
Master 1 Semestre 2	Contexte d'exercice		3 crédits ECTS
UE23	25 heures	Code : FK23D1	Format : CM - TD
Noms et courriels des enseignants : nicole.bertrand@univ-nantes.fr, olivier.blond@univ-nantes.fr, olivier.girault@univ-nantes.fr			

DESCRIPTIF

Ces U.E explorent la connaissance du système éducatif, des EPLE (établissement public local d'enseignement) et de ses acteurs.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité	X	

**UE 25
EC1**

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales			
Master 1 Semestre 2	Mise en situation professionnelle et recherche		4 crédits ECTS
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et des élèves	20 heures	Code : FK25D1	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : marielle.motais@univ-nantes.fr			

DESCRIPTIF

Il s'agit, en lien avec le dernier stage de pratique accompagnée, d'approfondir l'analyse et réflexion des situations d'enseignement de SES.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité	X	



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales			
Master 1 Semestre 2	Mise en situation professionnelle et recherche		4 crédits ECTS
EC2 : Recherche	24 heures	Code : FK25D2	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : frederic.gautier@univ-nantes.fr, marie.david@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

- S'initier à la méthodologie de la recherche en lien avec l'exercice du métier
- Acquérir les connaissances disciplinaires (sociologie et sciences de l'éducation) nécessaires à l'élaboration d'un projet de recherche
- S'inscrire dans l'élaboration d'un projet de recherche.

CONTENUS

- Approfondissement de la réflexion sur les enjeux et la méthode de la recherche
- Conduite d'un projet de recherche.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité		X

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRES 3 ET 4)

UE 31/41
EC1

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales			
Master 2 Semestres 3 et 4	Savoirs disciplinaires et didactiques		6 crédits ECTS (S3) 6 crédits ECTS (S4)
UE31 et UE41 - EC1 : Enseignement des SES	40 heures (S3) 40 heures (S4)	Code : FK31D2 (S3) Code : FK41D2 (S4)	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : marielle.motais@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

- Outiller l'activité didactique et pédagogique des enseignements et des apprentissages menés en classe
- Savoir fixer des objectifs d'apprentissage en cohérence avec les programmes
- Savoir concevoir des scénarios d'apprentissage en cohérence avec les objectifs fixés et motivants
- Savoir évaluer les compétences et les besoins des apprenants.

CONTENUS

La conception de séquences d'apprentissage constitue l'épine dorsale du métier de l'enseignant. Cette activité implique autant de sérieux et de rigueur que de créativité et d'innovation. Les étudiants seront amenés à parcourir successivement les étapes du travail soit individuellement soit de manière collaborative.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité		X

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- idées économiques et sociales : Revue trimestrielle à l'usage des enseignants de SES <https://www.reseau-canope.fr/notice/idees.html>
- Marjorie Galy, Erwan Le Nader, Pascal Combenale, Les sciences économiques et sociales : histoire, enseignement, concours, La Découverte, 2015
- Alain Beitone, Les sciences économiques et sociales Enseignement et apprentissage, De Boeck Supérieur, 2013.

UE 31/41
EC2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales			
Master 2 Semestres 3 et 4	Savoirs disciplinaires et didactiques		6 crédits ECTS (S3) 6 crédits ECTS (S4)
UE31 et UE41 - EC2 : Approfondissement disciplinaire en lien avec les programmes scolaires	20 heures (S3) 20 heures (S4)	Code : FK31D3 (S3) Code : FK41D3 (S4)	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : michele.favreau@univ-angers.fr, frederic.gautier@univ-nantes.fr, philippe.legall@univ-angers.fr			

OBJECTIFS

Ce cours aborde des enseignements disciplinaires sur des questions traitées en Économie, Sociologie, Science Politique dans le secondaire, en outre une ouverture sur l'enseignement supérieur et l'actualité de la recherche sera abordée. Diverses thématiques seront mobilisées en fonction des champs disciplinaires.

CONTENUS

Les thèmes seront définis par les équipes de chaque site. Ils comporteront une mise au point scientifique sur chaque sujet.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	et/ou X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité		X

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Selon les thématiques

**UE 32
UE 42**

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales			
Master 2 Semestres 3 et 4	Contexte d'exercice		6 crédits ECTS (S3) 6 crédits ECTS (S4)
UE32 et UE42	25 heures (S3) 25 heures (S4)	Code : FK32D1 (S3) Code : FK42D1 (S4)	Format : CM - TD
Noms et courriels des enseignants : nicole.bertrand@univ-nantes.fr			

DESCRIPTIF

L'activité des élèves et de l'enseignant dans la classe s'inscrit dans un contexte et dans des dispositifs institutionnellement et historiquement situés (classe, équipe éducative, institution scolaire, société), dont la formation permet aux étudiants de mieux mesurer les enjeux. On abordera par exemple les points suivants : les rituels au sein de la classe (entrée et sortie de cours), l'autorité, les conflits scolaires et la loi dans la classe ; la diversité des publics, et en particulier des situations de handicap ; les processus d'orientation et d'évaluation des élèves ; la prévention des violences scolaires ; la laïcité et la lutte contre les discriminations ; la relation avec les familles. Les questions traitées le seront en lien étroit avec la pratique professionnelle. Certaines séances peuvent donner lieu à des regroupements interdisciplinaires (tronc commun) et/ou interdegrés (étudiants pour le primaire et le secondaire).

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	et/ou X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité		X

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- BUCHETON Dominique, Les postures enseignantes, : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Francais/67/5/RA16_C3_FRA_1_oral_pratique_postures_enseignant_573675.pdf
- DUBET François, Les places et les chances. Repenser la justice sociale, Seuil, 2010.
- RUFO M., CHOQUET M., Regards croisés sur l'adolescence, son évolution, sa diversité, Eds Anne Carrière, 2007
- ROBBES Bruno, Les trois conceptions actuelles de l'autorité, Cahiers pédagogiques, 28 mars 2006 : <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Les-trois-conceptions-actuelles-de-l-autorite>
- Laïcité : des repères pour en parler et l'enseigner : http://www.espe.univ-nantes.fr/63953718/0/fiche__pagelibre/
- Dossier « les relations école-familles », CRDP Limousin, M&J mai 2015 : <http://www.educasources.education.fr/selection-detail-145917.html>

UE 33

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales			
Master 2 Semestre 3	Langue vivante		6 crédits ECTS
UE33	15 heures	Code : FK33D1	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : sandrine.lumeau@univ-nantes.fr			

DESCRIPTIF

Le niveau visé est B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. Obtenir ces UE est indispensable pour obtenir le MEEF 2 dans la mesure où elles ne sont pas compensables.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	et/ou X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité	X	et/ou X

UE 34
EC1 et 3
UE 44
EC1 et 2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales

Master 2 Semestres 3 et 4	Mise en situation professionnelle et recherche		12 crédits ECTS (S3) 22 crédits ECTS (S4)
<p>UE34-EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève</p> <p>UE34-EC3 : Suivi activité professionnelle</p> <p>UE44-EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève</p> <p>UE44-EC2 : Suivi activité professionnelle</p>	<p>UE34-EC1 : 20 heures (S3)</p> <p>UE34-EC3 : 2 heures (S3)</p> <p>UE44-EC1 : 20 heures (S4)</p> <p>UE44-EC2 : 2 heures (S4)</p>	<p>EC1 : Code : FK34D1 (S3)</p> <p>EC3 : Code : FK34D3 (S3)</p> <p>EC1 : Code : FK44D1 (S4)</p> <p>EC2 : Code : FK44D2 (S4)</p>	Format : TD et suivi individuel
Noms et courriels des enseignants : marielle.motais@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

Ces UE visent à accompagner la construction des compétences et de l'identité professionnelles. Il s'agit de fournir un étayage intensif à la prise de fonction (dans le cas du stage en responsabilité) et d'aider les étudiants, à travers des mutualisations d'expériences et des analyses de pratiques, à se positionner dans leur parcours de formation et dans leur processus de professionnalisation. Les tuteurs ESPE assurent aussi des visites dans les classes des stagiaires en responsabilité.

CONTENUS

• UE34-EC1 et UC44-EC1 :

Un-e enseignant-e doit être capable de « Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action » (Compétence 14 du référentiel de 2013). Cet enseignement doit aider les étudiant-e-s à analyser leur activité à posteriori. Dans ce cours l'étudiant-e engage une démarche réflexive sur sa pratique et analyse son activité, seul-e mais aussi entre pairs, en formalisant des difficultés afin de projeter des hypothèses de transformation •

• UE34-EC3 et UC44-EC2 :

Suivi activité professionnelle (2h/étudiant)

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité		X

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Bucheton D. (2009). L'agir enseignant : des gestes professionnels ajustés. Toulouse: Octarès
- Perrenoud P. (1996). La communication en classe : onze dilemmes In Enseigner : agir dans l'urgence, décider dans l'incertitude. Savoirs et compétences dans un métier complexe. Paris, ESF.
- Tizou Perez-Roux et Xavière Lanéelle.(2010) L'entrée des enseignants dans le métier, Séminaire. IUFM des Pays de la Loire



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales		
Master 2 Semestres 3 et 4	Mise en situation professionnelle et recherche	12 crédits ECTS (S3) 22 crédits ECTS (S4)
UE34-EC2 : Recherche UE34-EC4 : Suivi recherche UE44-EC3 : Mémoire Master	UE34-EC2 : 18 heures (S3) UE34-EC4 : 1 heure (S3) UE44-EC3 : 2 heures (S4)	EC1 : Code : FK34D1 (S3) EC4 : Code : FK34D3 (S3) EC3 : Code : FK44D3 (S4)
Noms et courriels des enseignants : frederic.gautier@univ-nantes.fr		

DESCRIPTIF

Le mémoire de master, à travers des séminaires et un suivi individualisé, favorise une approche scientifique des questions professionnelles.

La soutenance permet d'apprécier le processus de formation autant que la qualité des connaissances produites. Les dimensions épistémologique, méthodologique et la valorisation professionnelle du mémoire constituant les axes d'évaluation, cette UE permettra à l'étudiant de disposer des repères nécessaires pour situer son travail, que ce soit par le biais de séminaires ou dans le cadre d'un suivi individualisé.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité	X	X

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

La recherche dans votre ESPE des repères pour réussir son mémoire <http://www.espe.univ-nantes.fr/82522086/0/fichepage/ibre/&RH=1223642640840>

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES MÉTIERS DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

La liste des compétences professionnelles «que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier» a été publiée au Journal officiel du 18 juillet 2013.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

Compétences communes

Il est attendu de tous les professeurs et personnels d'éducation les compétences suivantes :

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'École
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Compétences spécifiques aux professeurs

Les professeurs sont des «professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune» et des «praticiens experts des apprentissages», deux qualités qui justifient ces compétences particulières :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes

Les professeurs documentalistes doivent assurer l'acquisition d'une culture de l'information et des médias, l'organisation des ressources pédagogiques de l'établissement, et l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel :

- Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information
- Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir
- Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement
- Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international.

Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (CPE)

Les CPE animent la politique éducative de l'établissement et accompagnent les élèves dans leur formation :

- Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
- Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
- Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
- Participer à la construction des parcours des élèves
- Travailler dans une équipe pédagogique.

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES COMMUNES À TOUS LES PERSONNELS ET SPÉCIFIQUES AUX ENSEIGNANTS

Comme il est précisé dans l'arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013, « Refonder l'école de la République, c'est garantir la qualité de son service public d'éducation et, pour cela, s'appuyer sur des personnels bien formés et mieux reconnus ». Il est dit aussi : « Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres. »

Le référentiel de compétences vise à :

1. Affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres.
2. Reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice.
3. Identifier les compétences professionnelles attendues. Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue.

Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments ».

Chaque compétence du référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles d'une compétence dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.

Sont ainsi définies :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14) ;
- des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (compétences D1 à D4) ;
- des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la Nation assigne à l'école. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'école, qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche

du bien commun, en excluant toute discrimination.

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs du service public d'éducation.

un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes, éthiques et de responsabilité, qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

1. Faire partager les valeurs de la République

Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations. Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.

Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves.

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.

Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche. Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

4. Prendre en compte la diversité des élèves

Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.

Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap.

Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.

Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.

Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.

Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative. Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.

Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.

Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.

Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.

Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.

Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.

Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.

Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.

Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs de la communauté éducative.

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

10. Coopérer au sein d'une équipe

Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.

Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.

Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.

Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.

Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.

Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

12. Coopérer avec les parents d'élèves

Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.

Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.

Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

13. Coopérer avec les partenaires de l'école

Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'Etat, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.

Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.

Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.

Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.

Réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.

Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences communes à tous les professeurs

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

Les professeurs sont des professionnels, porteurs de savoirs et d'une culture commune.

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.

Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.

Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire
- ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

En particulier, au collège :

- accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.

En particulier, au lycée général et technologique :

- articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.

Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.

Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

En particulier, à l'école :

- offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école ;
- repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés.

En particulier, au lycée professionnel :

- utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.

Les professeurs sont des praticiens experts des apprentissages.

P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.

Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'appren-

tissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances. Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.

Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage ;
- maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

En particulier, au lycée :

- faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur ;
- contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.

En particulier, au lycée professionnel :

- construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques ;
- entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle.

P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.

Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.

Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.

Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs. Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plates-formes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.

Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

En particulier, à l'école :

- à l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires ;
- adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage) ;
- apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages ;
 - gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux ;
 - gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.

En particulier, au lycée professionnel :

- favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves ;
- contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevé ;
- mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur.

P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.

Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.

Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.

Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.

Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.

Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

Aide mémoire Madoc

Comment accéder à Madoc

- Depuis les webservice de l'intranet (<http://www.univ-nantes.fr/intranet>).
- En tapant l'adresse <http://madoc.univ-nantes.fr> directement dans votre navigateur internet.

Comment se connecter à Madoc

Vous devez saisir les informations indiquant votre identité numérique, que ce soit au niveau de l'intranet lorsque vous vous y connecterez ou de Madoc si vous ne passez pas par l'intranet.

- Votre identifiant : votre numéro d'étudiant (précédé d'un E).
- Votre mot de passe : distribué lors de votre inscription.

En cas de perte de votre mot de passe :

- rendez-vous dans un kiosque info (les emplacements des kiosques info sont disponibles sur l'intranet en tapant kiosque info dans le moteur de recherche)
- écrivez un mail à motdepasse@univ-nantes.fr en indiquant votre numéro d'étudiant, la raison de votre requête et un moyen de vous joindre (téléphonique de préférence).

Changement du mot de passe :

- rendez-vous sur le webservice « mot de passe » de l'intranet (seulement accessible depuis l'intérieur de l'Université).

Qu'est-ce qu'on peut trouver sur Madoc ?

Chaque espace de cours sur Madoc peut-être géré par un ou plusieurs enseignants. Certains espaces ne sont néanmoins gérés par personne, le cours étant vide dans ce cas.

Voilà les éléments que vous pourrez trouver sur Madoc :

- des documents pédagogiques (cours, TD, etc...) à consulter ou à télécharger
- des activités pédagogiques (test d'évaluation, sondage, forum) auxquels il vous sera éventuellement demandé de participer.

FAQ

Je n'arrive pas à me connecter avec mes identifiants

Consultez la page « Etudiants : comment se connecter à son intranet ? » ou rapprochez-vous du correspondant informatique de votre composante

Je me connecte mais il me manque un ou plusieurs cours sur la page d'accueil de Madoc

Commencez par signaler ce problème à l'enseignant de ce cours. Peut-être qu'il n'utilise pas Madoc. Si le problème est avéré vous pouvez nous envoyer un mail à support-tice@univ-nantes.fr en expliquant la nature de votre problème et en précisant votre n° d'étudiant, l'intitulé et le code « Madoc » du cours ainsi que le nom de l'enseignant responsable.

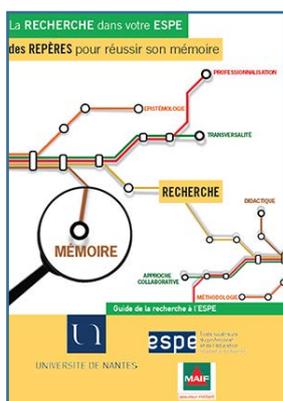
J'accède à l'espace Madoc de l'enseignant mais je ne vois pas l'activité ou la ressource dont il a fait référence.

L'organisation et la gestion de chaque espace Madoc est propre à chaque enseignant. Rapprochez-vous de l'enseignant qui pourra vous renseigner de manière précise ou qui pourra nous contacter à support-tice@univ-nantes.fr si la situation ne lui semble pas normale.

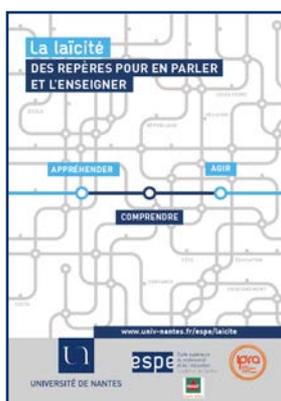
LES PUBLICATIONS DE L'ESPE ACADÉMIE DE NANTES

LES LIVRETS DE LA COLLECTION REPÈRES

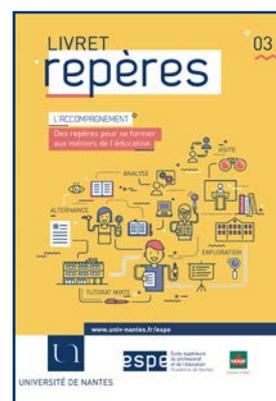
Dans un format court et accessible, les livrets «Repères» exposent des connaissances et des réflexions sur des questions vives de la formation des enseignants. Les contributions de différents acteurs proposent trois types d'apports pour aider à se situer dans la formation : des repères sur les enjeux, des repères pour comprendre, des repères pour agir.



**La recherche dans votre ESPE,
des repères pour réussir son
mémoire**



**La laïcité, des repères pour en
parler et l'enseigner**



**L'accompagnement, des repères
pour se former aux métiers de
l'éducation**

LA REVUE RESSOURCES, INTERFACE ENTRE RECHERCHE, FORMATION ET INNOVATION

Cette revue interface entre recherche et formation veut donner accès à la diversité d'approches scientifiques des recherches, des innovations ou des expérimentations menées en ESPE. Elle cherche à permettre aux chercheurs, formateurs, professionnels et étudiants de publier leurs travaux de recherche, d'innovation ou d'expérimentation.



**Travaux de recherche des
étudiants de l'ESPE
Session 2015**



**Travaux de recherche des
étudiants de l'ESPE
Session 2016**

L'ensemble de ces ouvrages sont disponibles en prêt dans les CRD des sites de formation et en version numérique sur

www.espe.univ-nantes.fr (rubrique Recherche)



UNIVERSITÉ DE NANTES



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Nantes

Site de Nantes

4, chemin de Launay Violette
BP 12227
44322 Nantes cedex 3
02 53 59 23 00

Site d'Angers

7, rue Dacier - BP 63522
49035 Angers cedex 01
02 41 22 74 00

Site de Laval

19, rue de Clermont
BP 1437
53014 Laval cedex
02 43 69 08 59

Site du Mans

11, boulevard Pythagore
72000 Le Mans
02 43 77 69 00

Site de La Roche-sur-Yon

221, rue Hubert Cailler - CS 50020
85000 La Roche-sur-Yon cedex
02 53 80 41 00



ESPE DE L'ACADÉMIE DE NANTES

02 53 59 23 00

www.espe.univ-nantes.fr

 ESPE de l'Académie de Nantes
 @ESPE_Nantes